

<i>REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE DE L'EDUCATION</i>	SESSION DE CONTROLE	EXAMEN DU BACCALAUREAT SESSION DE JUIN 2010
SECTION : ECONOMIE ET GESTION		
ÉPREUVE : ECONOMIE	DUREE : 3 HEURES	COEFFICIENT : 3

PARTIE I : (10 points)

➤ **Question n° 1 : (3 points)**

• **Énoncé :**

A qui peuvent bénéficier les gains de productivité ?

• **Corrigé :**

Les gains de productivité constitués par les revenus générés par l'augmentation de la productivité peuvent être répartis en faveur d'un ou de plusieurs bénéficiaires :

- Ils peuvent être distribués aux salariés sous forme d'une hausse de salaires.
- Ils peuvent bénéficier aux actionnaires (propriétaires du capital) sous forme de dividendes.
- Ils peuvent aussi profiter à l'entreprise elle-même qui sera en mesure d'augmenter ses capacités de financement grâce aux profits non distribués.
- Les consommateurs peuvent également tirer profit de la hausse de la productivité sous la forme d'une baisse des prix qui accroît leur pouvoir d'achat et stimule donc la demande intérieure. Par ailleurs, la baisse des prix, rendant les produits plus compétitifs sur le plan international, peut stimuler la demande extérieure (exportations).
- Enfin, l'Etat va bénéficier de la répartition des gains de productivité. En effet, la hausse des revenus lui permettra d'accroître ses recettes fiscales.

➤ **Question n° 2 : (4 points)**

• **Énoncé :**

**Produit intérieur brut par habitant (PIB/h)
et indicateur du développement humain (IDH) en 2007**

Pays	PIB/h en PPA	IDH	Rang selon l'IDH
Italie	30 353	0,951	18 ^{ème}
Guinée équatoriale	30 627	0,719	118 ^{ème}

En vous référant au document, montrez que la seule prise en considération du produit intérieur brut par habitant est insuffisante pour apprécier le développement humain.

- **Commentaire :**

On vous présente dans ce tableau, deux pays, leurs PIB/h en PPA, leurs IDH et leurs rangs selon l'IDH. On vous demande de montrer comment le recours uniquement au PIB/habitant ne permet d'apprécier le développement humain qui tient compte aussi du niveau d'instruction, de la longévité et de la santé. Faites recours aux données du tableau pour justifier.

- **Corrigé :**

D'après les données du tableau, l'Italie et la Guinée équatoriale ont un niveau de vie moyen très proche en 2007 soit respectivement 30 353 et 30 627 en PPA ; pourtant une grande différence apparaît au regard de leur niveau de développement humain mesuré par l'IDH. Alors que la Guinée équatoriale, située au 118^{ème} rang avec un IDH de 0,719 est classée parmi les pays à développement humain moyen, l'Italie avec un IDH de 0,951 est classée 18^{ème} parmi les pays à développement humain très élevé.

Ainsi, la seule prise en considération du PIB/h en PPA est insuffisante pour apprécier le développement humain puisqu'il ne rend compte que du niveau de vie moyen de la population d'un pays. Par conséquent, il ne peut, à lui seul, permettre d'apprécier le développement humain qui doit tenir compte non seulement du niveau de vie mais aussi du niveau d'instruction et de la longévité et santé. Ces trois critères sont à la base du calcul de l'IDH qui est l'indicateur du développement humain retenu par le PNUD.

➤ **Question n° 3 : (3 points)**

- **Enoncé :**

Comment la concentration des entreprises favorise-t-elle la réduction du coût moyen de production ?

- **Corrigé :**

La concentration des entreprises favorise la réduction du coût moyen de production :

- La concentration horizontale qui se traduit par le regroupement des entreprises ayant la même activité leur permet de bénéficier des avantages de la production à grande échelle. Les coûts fixes sont répartis sur une production plus importante. Il en résulte une baisse du coût moyen. Cela constitue le phénomène dit d'économies d'échelle.

- Par ailleurs, la concentration horizontale permet aussi aux entreprises de s'approvisionner en matières premières et en équipements à des prix inférieurs à ceux imposés aux petites entreprises. En effet, leur volume d'achat, en devenant plus important, renforce leur position dans les négociations auprès de leurs fournisseurs et favorise la réduction de leur coût moyen.
- Par la concentration verticale, les entreprises qui se regroupent en remontant la filière vont désormais s'adjoindre des activités de production situées en amont de leur activité d'origine. De ce fait, l'élimination des intermédiaires leur permet de réduire le coût moyen de production.
- La concentration des entreprises aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, facilite l'intégration du progrès technique et permet par conséquent d'augmenter l'efficacité productive des entreprises et de réduire ainsi le coût moyen de production.

PARTIE II : (10 points)

- **Enoncé :**

Sur la base de vos connaissances et des documents 1 et 2, dites comment la multinationalisation profite aussi bien au pays d'origine qu'aux pays d'accueil.

Document 1 :

L'investissement direct peut permettre au pays d'origine de la firme de garder ouverts des marchés étrangers qui, autrement, auraient été perdus. Les exportations sont accrues. De plus, les entreprises travaillant à l'étranger ont souvent recours au personnel, à l'outillage et à la technologie de leur pays d'origine.

Du point de vue de la croissance économique des pays d'accueil, la firme multinationale peut être vue sous l'angle d'un ensemble de facteurs : formation de capital lorsqu'il y a insuffisance d'épargnes mobilisables pour les niveaux d'investissement souhaités dans un pays ; apport de techniques, d'innovations et de savoir-faire ; effets d'entraînement sur les fournisseurs des pays d'accueil (les filiales de l'entreprise multinationale les entraînent par la demande qu'elles leur adressent, par l'innovation qu'elles y propagent, par les exigences dont elles font preuve quant à la réduction des coûts, des délais de livraison, etc.) ; effets d'entraînement sur les concurrents (elles peuvent stimuler la recherche et le développement ou l'adoption de techniques les meilleures de façon à accroître la productivité, à réduire les coûts et les prix). On mentionne aussi parfois les effets sur la création d'emplois dans les pays d'accueil. L'entreprise multinationale offre des avantages du point de vue de l'expansion du commerce extérieur des pays d'accueil et précisément de l'incidence de l'investissement direct étranger sur leur balance commerciale : substitution de la production locale à l'importation, recettes d'exportations.

*Bernard Bonin, L'entreprise multinationale et l'Etat,
Editions Etudes Vivantes.*

Document 2 :

La grande révolution du dernier quart du vingtième siècle est celle des investissements directs à l'étranger. Les fusions et acquisitions, les joint-ventures et les créations d'entreprises alimentent leur explosion. L'accélération de la mondialisation a eu pour effet de changer radicalement l'attitude des pays en développement face aux firmes multinationales : elles faciliteraient leur insertion dans l'économie mondiale, assurant plus du tiers des exportations mexicaines ou 90% de celles de Singapour. Souvent, elles contribuent à la réalisation d'objectifs de politique nationale. Les liaisons prioritaires avec la maison-mère demeurent pour la finance, la technologie, en même temps que pour l'approvisionnement et la vente à l'extérieur. Il existe des firmes multinationales exportatrices qui ont leur base productive sur leur marché domestique. Les japonais s'orientent, sur leur sol, vers une économie à haute intensité technologique et déplacent les industries les moins performantes vers les zones attractives d'Asie. Leurs réseaux de production mondiale, présents sur les trois continents, sont toujours efficaces : Sony assure 70% de sa production dans des usines situées hors du Japon. Le premier exportateur de voitures fabriquées aux Etats-Unis est Honda, le deuxième Toyota !

*Alain Nonjon, La mondialisation,
Editions SEDES*

- **Corrigé :**

Introduction :

- Accroche :

Les firmes multinationales sont des entreprises qui exercent des activités en dehors de leur territoire national par la création ou l'acquisition d'une ou plusieurs filiales à l'étranger. Leur existence n'est pas récente. Toutefois, ce n'est que vers la fin des années 1970 que ces sociétés sont montées en puissance et en nombre. Elles sont devenues les acteurs les plus importants dans les échanges économiques entre les nations.

- Problématique :

La multinationalisation, en tant que processus par lequel s'effectue la transformation d'une entreprise nationale en une firme multinationale profite à son pays d'origine ainsi qu'aux pays hôtes qui accueillent les filiales.

- Plan :

Il s'agit de montrer, dans un premier lieu les bienfaits générés par la multinationalisation pour le pays d'origine; puis, dans un second lieu, les bienfaits pour les pays d'accueil.

Développement :

D'abord, la multinationalisation peut être source de plusieurs avantages pour le pays d'origine.

Elle génère la possibilité de rapatrier les revenus. En effet, les filiales implantées à l'étranger rapatrient généralement leurs profits, les rémunérations des différents services

rendus par la société-mère telles que les honoraires, les redevances correspondant à des apports de technologie, etc.

Par ailleurs, ces filiales s'approvisionnent, le plus souvent, auprès des fournisseurs installés dans le pays d'origine. Dans ce cadre, le document 2 précise que les relations relatives à l'approvisionnement notamment, restent prioritaires avec la maison-mère autrement dit avec le pays d'origine.

De plus, la plupart des firmes multinationales concentrent les activités de recherche fondamentale et de recherche appliquée dans le pays d'origine afin d'éviter les risques d'imitation. Cette concentration favorise le développement de pôles technologiques. En outre, comme le montre le document 1, les multinationales puisent généralement leurs ressources en personnel qualifié et en technologie auprès du pays d'origine qui continue ainsi à jouer un rôle important d'un point de vue technologique. Le document 2 donne l'exemple des entreprises japonaises qui ne délocalisent que les industries les moins performantes vers les pays d'Asie et conservent sur leur territoire les activités exigeant une haute technologie.

Enfin, les multinationales peuvent contribuer à accroître les exportations du pays d'origine. En effet, le document 1 montre bien qu'en implantant des filiales commerciales à l'étranger, la firme qui continue à produire sur place peut écouler une partie ou la totalité de sa production à l'étranger par le biais de ses filiales. Ceci paraît intéressant pour contourner des obstacles douaniers et atteindre des marchés étrangers (Document 1).

Ainsi, la multinationalisation présente des avantages pour le pays d'origine.

D'autres pays peuvent aussi en profiter lorsque la multinationale y implante des filiales. Ce sont les pays d'accueil.

En effet, grâce aux investissements directs étrangers, les pays hôtes profitent d'une entrée importante de capitaux qui constituent de nouvelles sources de financement comblant parfois l'insuffisance de l'épargne nationale (Document 1) et réduisant leur recours à l'endettement. Ces investissements étrangers, à l'instar de toutes les autres formes d'investissement, contribuent à la croissance aussi bien extensive qu'intensive des pays hôtes du fait de l'accroissement et de l'amélioration des capacités de production.

Par ailleurs, les multinationales contribuent aussi à la croissance des pays d'accueil grâce aux effets d'entraînement qu'elles génèrent. Le document 1 illustre bien cette idée en montrant les effets d'abord sur les fournisseurs qui doivent répondre aux exigences de la multinationale en termes de prix, de délais de livraison, de qualité notamment ; ensuite sur les concurrents. En effet, pour se maintenir sur le marché, les entreprises des pays d'accueil doivent améliorer leur compétitivité prix et hors-prix en introduisant des innovations et en augmentant leur productivité.

Sur le plan de l'emploi, les pays hôtes tirent profit de la multinationalisation : en implantant des filiales dans des pays étrangers, les entreprises contribuent à y créer de nouveaux emplois (Document 1) et à accroître les revenus de la population. Ces revenus génèrent une hausse de la consommation et une amélioration du niveau de vie. Les multinationales peuvent ainsi contribuer, comme l'indique le document 2 à la réalisation

de certains objectifs de politique nationale tels que la lutte contre le chômage et l'amélioration des performances économiques.

Par ailleurs, les multinationales sont un vecteur de transferts technologiques du fait de la diffusion de modes de production et de distribution modernes et du transfert de connaissances par l'apprentissage et la formation de la main-d'œuvre (Document 1). Elles permettent, donc, aux pays d'accueil de profiter de certains raccourcis technologiques voire même parfois de rattraper leur retard technologique. Ces transferts permettent aussi aux pays d'accueil de faire des économies de dépenses dans le domaine de la recherche. En outre, les nouvelles technologies apportées par les multinationales augmentent la productivité et contribuent à améliorer les performances économiques et la compétitivité des pays d'accueil.

Les pays d'accueil peuvent aussi réduire l'importation de certains biens. En même temps, leurs exportations augmentent. Le document 2 prend l'exemple des entreprises japonaises qui contribuent à l'accroissement des exportations américaines de véhicules. Le premier document décrit les bienfaits de la multinationale sur le commerce extérieur des pays d'accueil et des effets positifs sur leur balance commerciale grâce à la réduction des importations puisque les biens qui étaient importés sont désormais produits sur place d'une part et de l'accroissement des exportations qui génèrent des recettes pour les pays d'accueil d'autre part. Il en résulte une amélioration du solde commercial des pays hôtes et une meilleure insertion dans le commerce mondial. Le document 2 prend l'exemple des multinationales qui assurent respectivement plus du tiers des exportations du Mexique et la quasi-totalité (90%) de celles de Singapour.

Toutes ces opportunités permettent aux pays d'accueil d'améliorer leurs performances économiques.

Conclusion :

- **Synthèse :**

C'est ainsi que la multinationalisation des entreprises entraîne de multiples avantages non seulement pour le pays d'origine mais également pour les pays d'accueil.

- **Ouverture :**

Toutefois, en dépit de toutes les opportunités que les multinationales offrent à ces pays, ne doit-on pas craindre qu'elles deviennent une menace engendrant des effets négatifs aussi bien pour le pays d'origine que pour les pays d'accueil ?

POUR LA SESSION DE JUIN 2011

Cette grille présente un intérêt aussi bien pour l'élève que pour le correcteur car :

- ❖ Elle permet de préciser les capacités à évaluer en les rendant plus explicites.
- ❖ Elle permet d'harmoniser la tâche de correction pour les enseignants correcteurs.
- ❖ Elle peut permettre à l'élève de mener une auto-évaluation.

Concernant la première partie (10 points)

Consistance	Capacités à évaluer	Barème
Deux questions sans document	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La capacité à répondre à la question en mobilisant ses connaissances. 	3 points pour chaque question
Une question avec document : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tableau statistique ▪ texte ▪ ou représentation graphique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La capacité à exploiter le document sans le paraphraser. ▪ La capacité à manipuler le document. ▪ La capacité à répondre à la question posée en faisant appel à ses connaissances et aux informations fournies par le document. 	4 points

Concernant la deuxième partie (10 points)

Rubriques	Capacités à évaluer	Barème
Introduction	La capacité à élaborer une introduction : <ul style="list-style-type: none"> - L'élève rédige une amorce destinée à entrer dans le sujet et définit les termes clés du sujet. - Il présente la problématique. - Il annonce le plan (ici, on n'évalue pas la pertinence du plan mais son existence). 	1,5 point
Conclusion	La capacité à élaborer une conclusion : <ul style="list-style-type: none"> - L'élève rédige la synthèse formant une réponse à la problématique. - Il annonce une ouverture. 	1 point
Structuration du sujet et cohérence	La capacité à structurer la dissertation : <ul style="list-style-type: none"> - L'élève met en ordre et hiérarchise ses idées. - Il adopte un plan pertinent par rapport au sujet. - Il organise ses idées en deux ou trois parties. - Il rédige une transition entre les parties, des introductions et des conclusions partielles. La capacité à conduire un raisonnement cohérent.	1 point
Mobilisation des connaissances issues du cours <u>et/ou</u> des documents	La capacité à mobiliser des connaissances pour traiter le sujet : <ul style="list-style-type: none"> - L'élève propose des éléments de réponse. - Il maîtrise les concepts. - Il construit des séquences argumentées. 	6 points
Présentation et rédaction	La capacité à présenter soigneusement le travail <ul style="list-style-type: none"> - Les parties et les paragraphes sont bien marqués. - L'écriture est lisible. - La copie est tenue avec soin. La capacité à rédiger en utilisant le vocabulaire économique adéquat.	0,5 point